

Des clés historiques et géographiques pour lire le monde

Question 2 – Enjeux et recompositions géopolitiques du monde

Trois questions sur les quatre proposées par le programme sont à traiter au cours de l'année ; le professeur dispose d'une vingtaine d'heures pour traiter chacune d'entre elles. Il peut répartir librement ce temps entre étude obligatoire et étude au choix en fonction des modalités de traitement qu'il aura choisies.

Étude au choix – Les espaces maritimes aujourd'hui : aspects géostratégiques

Question 2 – Enjeux et recompositions géopolitiques du monde

- Étude obligatoire - Les chemins de la puissance : les États-Unis et le monde depuis les « 14 points » du Président Wilson (1918).
- Une étude au choix parmi les deux suivantes :
 - **les espaces maritimes aujourd'hui : approche géostratégique,**
 - le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Première Guerre mondiale.

(BOEN spécial n°8 du 13 octobre 2011)

Intérêt de l'étude

Cette étude permet de réfléchir sur la notion de puissance et d'approfondir l'une de ses manifestations essentielles : le contrôle des mers et des océans qui est l'une des clés d'une influence mondiale. Elle est à replacer dans le contexte actuel de mondialisation qui accroît l'importance géostratégique des espaces maritimes.

Elle doit aussi montrer la recomposition du monde vers la multipolarité : si les États-Unis et leurs alliés bénéficient d'une supériorité géostratégique sur les espaces maritimes, ils doivent compter avec de nouvelles puissances et d'autres acteurs.

Les interrogations suivantes peuvent guider l'étude :

- En quoi le contexte de mondialisation accroît-il l'importance des enjeux géostratégiques maritimes ?
- Pourquoi la maîtrise des espaces maritimes est-elle pour les États un élément fondamental d'une politique mondiale ?
- Quelles sont les principales routes maritimes et les passages stratégiques à contrôler ?
- Quelles sont les principales puissances maritimes et quelle est leur politique concernant les océans ?
- En quoi les enjeux géostratégiques des espaces maritimes sont-ils révélateurs de la recomposition politique du monde ?

Pistes pour traiter l'étude

Une démarche privilégiant l'activité des élèves

L'enseignement d'histoire et de géographie en terminale S est fondé sur une démarche de recherche et de réflexion des élèves à partir des problématiques retenues. Le caractère optionnel de cet enseignement et les modalités de l'épreuve du baccalauréat doivent conduire à privilégier un travail actif des élèves (exemples : recherches documentaires, constitutions de dossiers) et une restitution de ce travail sous forme orale (exposé par exemple). Dans ce cadre, le professeur dispose d'une grande liberté pédagogique.

L'importance géostratégique des espaces maritimes est à mettre en relief

Les espaces maritimes sont le vecteur fondamental des échanges mondiaux. Dans un contexte de mondialisation, le fonctionnement actuel de l'économie mondiale repose largement sur le transport maritime qui assure 90% du commerce mondial en tonnage. Cela renforce **la littoralisation et le rôle des façades maritimes** ; les puissances commerciales dépendent donc de la voie maritime, tant pour leurs importations (d'hydrocarbures notamment) que pour leurs exportations. Ces flux empruntent des routes et des points de passage obligés (caps, canaux et détroits) souvent sensibles (piraterie, terrorisme). De leur côté, les câbles sous-marins sont indispensables aux télécommunications.

Les espaces maritimes recèlent des ressources stratégiques. Outre les ressources halieutiques, ils offrent des richesses biologiques et minérales. Les gisements sous-marins fournissent actuellement un tiers de la production mondiale de pétrole.

Les mers et océans présentent un enjeu militaire essentiel. C'est par les mers et océans que les forces militaires d'intervention se déplacent. Leurs navires, notamment les porte-avions, deviennent des bases avancées, sans contrainte diplomatique, pendant leurs opérations. Enfin, les sous-marins des forces de dissuasion nucléaire utilisent les profondeurs des fonds océaniques pour se déplacer et se dissimuler.

Les mers et océans portent aussi les trafics clandestins (armes, drogue...) et l'immigration illégale.

Les États qui veulent compter sur la scène internationale doivent donc avoir une politique maritime.

Les grandes puissances entretiennent une marine militaire afin d'intervenir en cas de crise politique internationale et de protéger les routes maritimes et les lieux de passage obligé. Elle participe au contrôle des trafics clandestins. **Les flottes militaires sont un révélateur de la puissance des États** par leur coût et les technologies sophistiquées qu'elles nécessitent. On ne compte que quatre marines capables d'assurer une intervention sur des territoires éloignés (celles des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France et, dans une moindre mesure, de l'Italie) et cinq possédant des sous-marins à propulsion nucléaire (celles des États-Unis, de la Russie, de la Grande-Bretagne, de la France, et de la Chine).

L'évolution des politiques de puissance maritime des pays émergents, notamment en Asie et dans le Sud-est asiatique, témoigne de leur volonté de compter sur la scène internationale et modifie la hiérarchie des puissances : cinq des onze premières marines de guerre sont asiatiques (celles de la Chine, de l'Inde qui se dote de sous-marins à propulsion nucléaire, de la Corée du Sud, de Taiwan et du Japon).

En revanche, dans le cadre de la mondialisation, **beaucoup de puissances ont abandonné le contrôle direct de la filière du transport commercial.** Exceptés les pays asiatiques, les États les plus développés ne produisent plus de navires de commerce et les compagnies maritimes qui ont leur siège social sur leur territoire immatriculent une part importante de leur flotte sous pavillons libres (de complaisance). Elles conservent cependant sous pavillon national une capacité de transport suffisante pour les produits stratégiques.

Les États procèdent à une appropriation des espaces maritimes

La convention des Nations unies sur le droit de la mer fixe des règles pour délimiter les zones maritimes sous juridiction nationale : mer territoriale, zone contiguë, zone économique exclusive (depuis la convention de Montego Bay, en vigueur depuis 1994), plateau continental. Très précises, elles sont aussi très complexes et ne règlent que partiellement les nombreuses tensions et les conflits entre les États qui cherchent à « territorialiser » les espaces maritimes afin d'en exploiter les ressources et de contrôler les routes empruntées par les navires. D'autres acteurs sont aussi intéressés par le processus : les firmes qui veulent exploiter les ressources, les organisations non gouvernementales qui cherchent à protéger les milieux marins. Une étude de la territorialisation de l'Arctique depuis la rétractation de la banquise, ou encore du golfe de Guinée se prête bien à l'exposé de ces enjeux géostratégiques des espaces maritimes.

Pièges à éviter dans la mise en œuvre

- Décrire le rapport de force entre les puissances et dresser un tableau des tensions et conflits concernant les espaces maritimes en sous-estimant la recomposition du monde actuel qui est inscrite dans la problématique de la question.
- Transformer l'étude en un récit de l'événementiel des conflits récents qui ont eu pour cadre les espaces maritimes.
- Traiter des transports maritimes sans tenir compte de la dimension géostratégique de la question.
- Développer d'abondance les aspects juridiques de l'étude jusqu'à en faire un cours de droit maritime.

Pour aller plus loin

- Géopolitique et géostratégie des mers et océans, Revue Diplomatie, hors-série n°2, 2007.
- Atlas géostratégique 2011, Revue Diplomatie, hors-série n°14, décembre 2010-janvier 2011.
- 2011 enjeux maritimes, Revue Le marin, hors-série, 2011.
- Brèves marine. Publications du Centre d'études supérieures de la marine, disponibles sur le site cesm.marine.etude.defense.gouv.fr
- Mers et océans, les géographes prennent le large, Festival international de géographie de Saint-Dié (2009), www.cndp.fr/fig-st-die/2009